

CONSEIL MUNICIPAL DE MARPENT DU 3 JUILLET 2020.



Compte-rendu

PRESENTS :

Mesdames Mélanie BERTINCHAMPS, Angélique CROIX, Yvette CYPRYSZAK, Alda DELPLANCHE, Laure DESPRIET, Jacqueline LOIRE, Claudine MONFOURNY, Stéphanie MOUCHARD, Monique NICOL, Nassira TAOURIRT, Patricia VERSPLAETSE.

Messieurs Jean-Marie ALLAIN, Philippe ARCICASA, Vincent BLOMME, Ludovic CESSSELLI, Ludovic DAMIENS, Pascal DELPLANCHE, Erick GUEFFIER, Bernard HUTIN, Christian LAVIELLE, Bruno LEGROS, Frédéric MARECHAL, Hervé NICOL

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE.

La grille tarifaire est votée à la majorité (5 contre du groupe EPM)

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS PERMANENTS.

La proposition de grille tarifaire est votée à la majorité (5 abstentions du groupe EPM)

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS 6-16 ANS PAR PERIODE DE PETITES VACANCES.

L'assemblée vote à la majorité cette délibération (5 abstentions du groupe EPM)

TARIF CAMPING ADOS DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 JUILLET.

L'assemblée vote à la majorité cette délibération (5 abstentions du groupe EPM)

TARIF PARTICIPATION DES FAMILLES POUR L'ACCOMPAGNEMENT AU VOYAGE DE FIN DE CENTRE.

L'assemblée vote à la majorité cette délibération (5 abstentions du groupe EPM).

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPALE 1ERE CLASSE.

L'assemblée vote à l'unanimité cette délibération

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE.

L'assemblée vote à la majorité cette délibération (5 contre du groupe EPM)

FIXATION DES CREDITS AFFECTES A LA FORMATION DES ELUS.

L'assemblée vote à l'unanimité cette délibération

VOTE DU COMPTE DE GESTION.

Le compte de gestion est adopté à la majorité (5 contre du groupe EPM).

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF.

L'assemblée, sans la présence du maire, vote à la majorité cette délibération (5 contre du groupe EPM)

AFFECTATION DES RESULTATS.

L'assemblée vote à la majorité cette délibération (5 contre du groupe EPM)

VOTE DES TAUX.

L'assemblée vote à la majorité cette délibération (5 contre du groupe EPM).

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL.

Le budget prévisionnel est voté à la majorité (5 contre du groupe EPM).

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : VOTE DU COMPTE DE GESTION.

Le compte de gestion 2019 du lotissement « le pré fleuri » est voté à la majorité (5 contre du groupe EPM).

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF.

Le budget administratif, sans la présence du maire, est voté à la majorité (5 contre du groupe EPM)

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL.

Le budget prévisionnel du lotissement est voté à la majorité (5 contre du groupe EPM).

LOYERS DE LA RUCHE TERTIAIRE.

Le montant de loyers voté à l'unanimité des présents.

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES.

La délibération est votée à l'unanimité.

PROCEDURE D'EXPROPRIATION SUR LOGEMENTS INSALUBRES.

La délibération est votée à l'unanimité

AGES ET TARIFS POUR LE REPAS ANNUEL DES AINES.

La délibération est votée à l'unanimité

AGES ET TARIFS POUR LE REPAS MENSUEL DES AINES.

La délibération est votée à l'unanimité

AGES ET TARIFS POUR LE CINE DES AINES.

La délibération est votée à l'unanimité